

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 11 août 2025
19h00**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Trois (3) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Jean-Paul Loyer	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
Sont absentes :	Joanne Doiron	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucune.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux.
 - 5.1 Réunion ordinaire du 14 juillet 2025.
 - 5.2 Réunion extraordinaire du 23 juillet 2025.
6. Présentation des rapports.
 - 6.1 Séance de travail du 23 juillet 2025.
 - 6.2 Comité plénier du 28 juillet 2025.

7. Affaires nouvelles, arrêtés, procédures, directives.
 - 7.1 Modification au Plan rural – Zone N à zone RC.
 - 7.1.1 Recommandation de la CSRPA.
 - 7.1.2 Publication d’avis selon l’article 111 de la Loi sur l’urbanisme.
 - 7.2 Politique sur le logement – Approbation d’une subvention.
 - 7.3 Vente d’un terrain municipal – Rue Céline.
 - 7.4 Demande d’autorisation – Article 98 du Plan rural.
 - 7.4.1 Chemin Mariette, NID 20161683.
 - 7.5 Demandes du conseil récréatif de St-Pons.
 - 7.6 Demande pour participer au défilé du 15 août 2025.
 - 7.7 Acquisition d’un terrain municipal – Rue Hall.
 - 7.8 Offre de service pour une étude.
 - 7.9 Approbation pour un appel d’offres – Sentiers urbains.
 - 7.10 Soumissions reçues – Asphaltage diverses rues (nivelage).
 - 7.11 Arrêté sur la restriction de l’utilisation de l’eau.
 - 7.11.1 Première lecture de l’arrêté 054-00-2025.
 - 7.11.2 Deuxième lecture de l’arrêté 054-00-2025.
8. Questions différées antérieurement.
9. Correspondances.
 - 9.1 Correspondances envoyées : no 1 à no 38.
 - 9.2 Correspondances reçues : no 1 à no 5.
10. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil.
11. Présentation, requêtes et pétitions du public.
12. Questions et commentaires du public.
13. Levée de la réunion.

Résolution 2025-211

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Thérèse Brideau

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 7.11 « Arrêté sur la restriction de l'utilisation de l'eau ».

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

5.1 Réunion ordinaire du 14 juillet 2025.

Résolution 2025-212

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 14 juillet 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5.2 Réunion extraordinaire du 23 juillet 2025.

Résolution 2025-213

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Thérèse Brideau

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 23 juillet 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

6. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

6.1 Séance de travail du 23 juillet 2025.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

6.2 Comité plénier du 28 juillet 2025.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

7. AFFAIRES NOUVELLES, ARRÊTÉS, PROCÉDURES, DIRECTIVES

7.1 Modification au Plan rural – Zone N à zone RC.

7.1.1 Recommandation de la CSRPA.

Le maire fait la lecture de la recommandation du comité de révision de la planification de la CSRPA.

Résolution 2025-214

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Rita Benoit

QUE le conseil municipal accepte la recommandation du Comité de révision de la planification (CSRPA) concernant une demande de modification au Plan rural dans le but de remplacer la zone N (Naturelle) par une zone RC (Résidentielle multifamiliale) sur une partie de la propriété municipale située sur la rue de la Chapelle et ayant le NID 20701306.

ADOPTÉE

7.1.2 Publication d'avis selon l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme.

Résolution 2025-215

Proposé par Thérèse Brideau

Appuyé par Guy Basque

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire faire une modification au Plan rural et que cette demande a pour but de remplacer la zone N (Naturelle) par une zone RC (Résidentielle multifamiliale) sur une partie de la propriété municipale située sur la rue de la Chapelle et ayant le NID 20701306.

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme, chapitre 19 prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification au Plan rural;
- b) le greffier municipal se charge au nom et pour le compte du conseil de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la Loi sur l'urbanisme, chapitre 19;
- c) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au mardi 14 octobre 2025 en la salle du conseil municipal de Tracadie, N.-B. à 19h00.

ADOPTÉE

7.2 Politique sur le logement – Approbation d'une subvention.

Résolution 2025-216

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Chantal Mazerolle

ENTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de subvention financière de la part de l'entreprise Sammy's Holdings Ltd pour la construction de 24 logements sur la rue de l'Anse (NID 20914461).

ENTENDU QUE ladite demande est conforme à la politique PA2025-044 intitulé « Politique sur le logement - Innover pour un avenir viable : Bonification de densité ».

IL EST RÉSOLU QUE suite à la recommandation du Comité plénier, le conseil municipal accepte selon les modalités de la politique PA2025-044 la présente demande de subvention financière visant à encourager le développement de logements dans la région de Tracadie.

ADOPTÉE

7.3 Vente d'un terrain municipal – Rue Céлина.

Résolution 2025-217

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Pierre Morais

ENTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'un citoyen pour acquérir une rue future sur la rue Céлина (NID 20888608).

ENTENDU QUE la municipalité a consulté les propriétaires limitrophes à cette rue future.

IL EST RÉSOLU QUE suite à la recommandation du Comité plénier et aux offres d'achat et avis reçus, la municipalité ne procède pas à la vente de ladite rue future.

ADOPTÉE

7.4 Demande d'autorisation – Article 98 du Plan rural.

7.4.1 Chemin Mariette, NID 20161683.

Résolution 2025-218

Proposé par Thérèse Brideau

Appuyé par Chantal Mazerolle

ENTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne pour la propriété ayant le NID 20161683 conformément à l'article 98 du Plan rural de Tracadie pour pouvoir y permettre l'aménagement d'un nouveau bâtiment et dont l'accès se fait par un chemin privé intitulé chemin Mariette à Haut-Sheila.

IL EST RÉSOLU QUE suite à la recommandation du Comité plénier, le conseil municipal ne considère pas que des mesures satisfaisantes ont été prises en vertu de l'article 98 du Plan rural de Tracadie pour desservir le lot ayant le NID 20161683 et situé sur un chemin privé intitulé chemin Mariette à Haut-Sheila.

IL EST CEPENDANT ENTENDU QUE la municipalité est prête à réviser sa décision en vertu de l'article 98 du Plan rural advenant que le propriétaire prenne des mesures satisfaisantes pour aménager ledit accès privé aux normes de la municipalité ou en aménageant un cul-de-sac à la satisfaction du service municipal d'ingénierie et de l'infrastructure.

**7 OUI
1 NON**

ADOPTÉE

7.5 Demandes du conseil récréatif de St-Pons.

Résolution 2025-219

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Yolán Thomas

QUE suite à la recommandation du Comité plénier, la municipalité procède à l'achat d'un défibrillateur cardiaque pour le Centre communautaire de St-Pons.

ADOPTÉE

7.6 Demande pour participer au défilé du 15 août 2025.

Résolution 2025-220

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Guy Basque

QUE la municipalité autorise la présence de véhicules tout-terrain (VTT) lors des défilés du 15 août jusqu'à avis contraire de la municipalité.

ADOPTÉE

7.7 Acquisition d'un terrain municipal – Rue Hall.

Résolution 2025-221

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Yolán Thomas

QUE suite à la recommandation du Comité plénier, l'entente pour la vente d'une parcelle de terrain entre les rues Hall et du Curling (NID 20138764) soit modifiée pour permettre à l'acheteur d'utiliser les toilettes du terrain de balle-molle ainsi que le stationnement de l'aréna.

ADOPTÉE

7.8 Offre de service pour une étude.

Résolution 2025-222

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE suite à la recommandation du Comité plénier, le conseil municipal accepte l'offre de service de la firme Horwath HTL d'un montant de 17 500 \$ plus TVH pour faire une étude de marché préliminaire.

ADOPTÉE

7.9 Approbation pour un appel d'offres – Sentiers urbains.

Résolution 2025-223

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Yolán Thomas

QUE suite à la recommandation du service municipal de l'ingénierie et de l'infrastructure, un mandat soit accordé à la firme Roy Consultants Services d'ingénierie pour la conception, l'administration et la supervision pour des travaux additionnels au projet Sentiers urbains sur la rue Centenaire (via le parc Raoul Losier et l'école le Tremplin), une section de la rue Savoie et sur la rue Duguay, pour un montant de 60 000 \$ plus TVH.

ADOPTÉE

Résolution 2025-224

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Yolán Thomas

QUE suite à la recommandation du service municipal de l'ingénierie et de l'infrastructure, le conseil municipal autorise l'administration municipale à procéder à un appel d'offres pour des travaux additionnels au projet Sentiers urbains sur la rue Centenaire (via le parc Raoul Losier et l'école le Tremplin), une section de la rue Savoie et sur la rue Duguay, pour une construction prévue en 2025.

ADOPTÉE

7.10 Soumissions reçues – Asphaltage diverses rues (nivelage).

Résolution 2025-225

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE suite à la recommandation du service de l'ingénierie et de l'infrastructure, le conseil municipal accepte le plus bas soumissionnaire respectant les exigences pour le projet Asphaltage diverses rues (nivelage) (Projet TP202506-08), soit St-Isidore Asphalte Ltd au montant de 232 905 \$ plus TVH.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QU'étant donné que la présente soumission est moins élevée que le budget prévu, la municipalité accepte qu'un montant additionnel de 75 820 \$ plus TVH soit ajouté au contrat afin de rajouter 1 105 mètres d'asphaltage au contrat de base.

ADOPTÉE

7.11 Arrêté sur la restriction de l'utilisation de l'eau.

7.11.1 Première lecture de l'arrêté 054-00-2025.

Résolution 2025-226

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Thérèse Brideau

QUE l'arrêté no 054-00-2025 intitulé « Arrêté sur la restriction de l'utilisation de l'eau de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la première lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la première lecture par son titre de l'arrêté 054-00-2025.

7.11.2 Deuxième lecture de l'arrêté 054-00-2025.

Résolution 2025-227

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'arrêté no 054-00-2025 intitulé « Arrêté sur la restriction de l'utilisation de l'eau de la Municipalité régionale de Tracadie » fasse l'objet de la deuxième lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la deuxième lecture par son titre de l'arrêté 054-00-2025.

Résolution 2025-228

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Chantal Mazerolle

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'avoir une réunion extraordinaire le lundi 18 août 2025 afin de finaliser l'adoption du présent arrêté.

ADOPTÉE

8. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

- Aucune.

9. CORRESPONDANCES

9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 38.

Pour information.

9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 5.

Reçues : 3 et 5.

Pour information.

No. 1 - Yves Coulombe - Demande de commandite pour un spectacle de musique Heavy Métal.

Résolution 2025-229

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Yolán Thomas

QUE la municipalité accorde une commandite de 1 000 \$ pour un spectacle de musique qui doit avoir lieu le 18 octobre 2025 au Centre Père Roméo Lanteigne à St-Irénée.

ADOPTÉE

No. 2 - Fernand Thibodeau - Commentaires suite à la décision de la MRT d'exclure la Salle paroissiale de Brantville dans le cadre d'une entente de financement avec les centres communautaires.

Résolution 2025-230

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Guy Basque

QUE la présente correspondance soit apportée à une prochaine réunion du Comité plénier.

ADOPTÉE

- No. 4 - Dion Hébert - Commentaires sur le manque d'espace pour les déplacements à pied, en vélo ou en patins à roues alignées dans le secteur nord de la MRT.**

Résolution 2025-231

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Rita Benoit

QUE la présente correspondance soit apportée à une prochaine réunion du Comité plénier.

ADOPTÉE

10. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET ANNONCES DES MEMBRES DU CONSEIL

- La conseillère Dianna May Savoie félicite ceux qui ont fait le dépliant touristique.
- La conseillère Rita Benoit invite la population à participer à la parade du 15 août.
- Le conseiller Yolán Thomas demande une mise à jour sur le projet d'un sentier pédestre à Pont-Landry, sur le projet du parc d'eau ainsi que sur un ajout au Marché Centre-Ville. Le conseil Thomas demande aussi si la municipalité a accompagné la propriétaire du Phare des dunes et si le plan d'évacuation de municipalité est à jour.
- La conseillère Chantal Mazerolle remercie Serge Brideau pour ses capsules sur la municipalité.
- Le conseiller Geoffrey Savoie demande si la municipalité a envoyé des fleurs au conjoint d'une conseillère suite à un accident.
- Le conseiller Pierre Morais fait des commentaires sur le spectacle du 3 août et demande si la municipalité pourrait offrir la piscine gratuitement suite à la température extrême des derniers jours.
- Le conseiller Guy Basque demande une mise à jour sur la vente d'une propriété municipale à Six Roads.

11. PRÉSENTATION, REQUÊTES ET PÉTITIONS DU PUBLIC

- Aucune.

12. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Un citoyen demande s'il y a eu une réunion publique sur la fermeture du pont Snowball, quand le pont va être fermé et s'il y a eu d'autres alternatives qui ont été étudiées à la place de la fermeture totale du pont Snowball.
- Une citoyenne fait des commentaires sur les candidats aux prochaines élections municipales et leurs promesses. La citoyenne fait aussi des commentaires sur le Marché Centre-Ville ainsi que sur la fermeture du pont Snowball.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Rita Benoit propose que la réunion soit levée à 20h16 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal